VILLE DE GENÈVE

FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

RUE DE SAINT-JEAN
1203 GENÈVE
PARCELLES 4856, 4725, 4724, 4712, 4717
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION GENÈVE-CITÉ

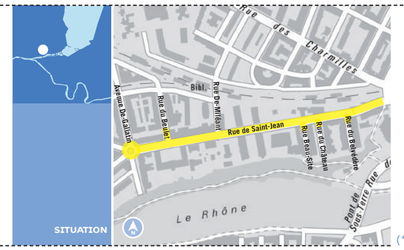

(*)

PROGRAMME DES TRAVAUX

Réaménagement complet de la rue de Saint-Jean, entre le rond-point Jean-Jacques et le pont des Délices
Remise en valeur de l'espace public
Mise en place d'éléments de modération du trafic
Diminution du bruit routier par la pose d'un revêtement phonoabsorbant
Valorisation et agrandissement des surfaces destinées aux piétons
Création d'une placette devant l'école
Plantation de nouveaux arbres et installation de mobilier urbain
Réfection du réseau public d'assainissement des eaux usées et pluviales

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	décembre 2003
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	avril 2010
Octroi des autorisations de construire	mars 2008, janvier 2011, octobre 2012, octobre 2013
Début des travaux	août 2011
Fin des travaux	septembre 2013
Inauguration	30 janvier 2014

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 20 70
et
Service du génie civil
10, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias-Genève
Tél. 022 418 42 50

MANDATAIRES

ARCHITECTES
A-Architectes Sàrl
INGÉNIEURS CIVILS
Association CERA-BATEC
ARCHITECTES-PAYSAGISTES
Gillig & Associés SA
INGÉNIEURS GÉOMÈTRES
HKD Géomatique SA
INGÉNIEURS CIRCULATION
ITRA Ingénierie du trafic SA
Trafitec Ingénieurs Conseils SA

BUDGET

Crédit d'étude	Fr. 470'000.-
Crédits de réalisation	Fr. 8'987'000.-
Total des crédits votés	Fr. 9'457'000.-

DONNÉES CHIFFRÉES

Périmètre d'ensemble réaménagé	11'500 m²
Surface piétonne aménagée	4'830 m²
Surface de chaussée en revêtement phonoabsorbant	5'770 m²
Surfaces vertes	410 m²
Nouveaux bancs et sièges	9
Nouveaux arbres plantés	39
Longueur des collecteurs rénovés	320 m
Nouveaux trottoirs traversants	4

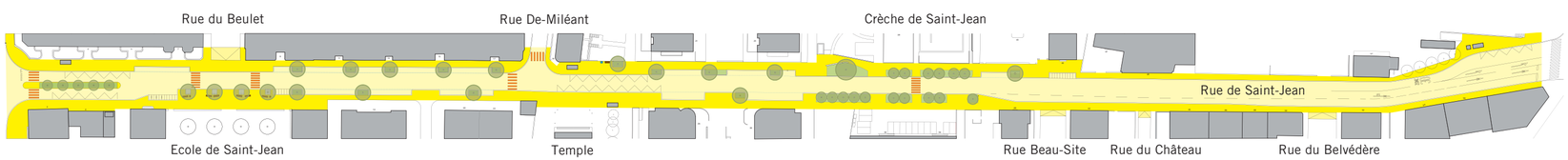

trottoir
chaussée
arbre

RUE DE SAINT-JEAN

AMÉNAGEMENT ESPACE PUBLIC

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE SAINT-JEAN

CONTEXTE DU PROJET

Le quartier de Saint-Jean a connu de profondes mutations ces dernières années. Après la couverture des voies CFF terminée au début des années 2000, la mise en place d'une zone 30 km/h en 2007, la piétonisation de l'avenue des Tilleuls, la construction de nouveaux immeubles de logements et de la nouvelle crèche de Saint-Jean ainsi que la rénovation de l'école primaire ont apporté une amélioration de la qualité de vie dans le secteur. Ces divers aménagements et mesures ont rendu possible la création d'espaces de verdure accessibles au public ainsi que d'allées piétonnières transversales reliant la rue de Saint-Jean à la couverture des voies CFF.

MOTIFS DES TRAVAUX

Du fait de la présence de la crèche, de l'école, d'un parc public et de nombreux commerces et cafés-restaurants, la rue de Saint-Jean, entre le pont des Délices et le carrefour Jean-Jacques, fait office de véritable centre de quartier. L'importance du trafic automobile et la configuration de la rue posaient des problèmes de respect effectif de la limitation de vitesse. De plus, pour ce qui concerne le bruit routier, la majorité des logements en façade situés sur la rue était exposée à des valeurs limites dépassant les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB).

Enfin, la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux devait également se poursuivre sur la rue de Saint-Jean.

En concertation avec les associations du quartier, il a été décidé de réaménager la rue de Saint-Jean pour améliorer la sécurité routière et la convivialité, en tenant compte des besoins de tous les usagers, y compris du passage des transports publics.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Pour favoriser les déplacements à pied et les rendre plus confortables, les trottoirs ont été élargis partout où cela était possible, et jusqu'à 6 mètres par endroits, notamment devant le temple de Saint-Jean. Des mâts pour les transports publics ont été déplacés et certains ont même été supprimés pour dégager l'espace piétonnier. Un revêtement de trottoir en béton, dit à la « genevoise », a remplacé l'ancien revêtement bitumineux.

Devant l'école de Saint-Jean, une placette a été aménagée, où des bancs et des banquettes rendent l'attente plus agréable.

Pour modérer la circulation, la largeur de la chaussée a été rétrécie, tout en garantissant un passage aisé des transports en commun. Les traversées piétonnes situées devant l'école de Saint-Jean et l'espace de vie enfantine « Germaine Duparc » ont été réaménagées de manière à sécuriser le passage des enfants. Des trottoirs traversants, où les piétons sont prioritaires, ont été installés aux intersections avec les rues du Beulet, Beau-Site, du Château, et du Belvédère.

Aux arrêts de bus, la largeur des trottoirs et le repositionnement des abribus permettent aux usagers des transports publics et aux passants de se croiser sans difficulté.

La rue de Saint-Jean est aussi devenue plus verte grâce à la plantation de 39 nouveaux arbres, dont les essences se répartissent en pruniers à proximité de la crèche et de l'école, tilleuls et, vers la fontaine, un paulownia, excentré par rapport à l'alignement des autres arbres. Un pin a été conservé. L'arrosage est assuré par un système automatique. Autour des arbres ont été créées des surfaces de plantations qui ont fait apparaître une profusion d'herbes et de fleurs. Une berme centrale arborisée a été aménagée à proximité du rond-point Jean-Jacques. Enfin, la fontaine située à proximité de l'arrêt de bus « Miléant » a été remise en fonction.

BAISSE DE BRUIT ROUTIER

En plus de ces améliorations en matière de déplacements, plusieurs mesures conjuguées ont contribué à diminuer le bruit routier. En effet, le niveau sonore baisse si les véhicules roulent moins vite et s'ils sont moins nombreux. D'autre part, la mise en place d'un revêtement phonoabsorbant contribue également à faire descendre le bruit routier de plusieurs décibels. C'est ainsi qu'un tel revêtement a été posé sur toute la longueur de la rue de Saint-Jean, depuis le rond-point Jean-Jacques jusqu'à la rue des Ormeaux.

TRAVAUX EN SOUS-SOL

Le chantier a aussi consisté en d'importants travaux en sous-sol. Les réseaux des Services industriels de Genève (SIG) ont été entièrement refaits. Les collecteurs d'eaux claires et usées ont été reconstruits en système séparatif entre le rond-point Jean-Jacques et la rue de Miléant ainsi que partiellement sur la rue du Beulet et l'avenue de Gallatin.

LA RUE DE SAINT-JEAN EST DEVENUE PLUS CONVIVIALE ET PLUS VERTE

Aujourd'hui terminé, ce nouvel aménagement modifie agréablement l'allure de la rue de Saint-Jean, en proposant un espace public convivial de qualité.
Davantage d'espace pour les piétons, une sécurité améliorée, une chaussée plus silencieuse : la rue de Saint-Jean a été entièrement réaménagée, entre le rond-point Jean-Jacques et le pont des Délices et constitue un trait d'union entre le haut et le bas du quartier.

CRÉDITS PHOTOS: ALAIN GRANDCHAMP / VILLE DE GENÈVE - (*) recto: source SITG/SEMO N° 57/2013